

6 Économie

**Régies financières
Le travail a repris**



Alain Bernard Mboussou, DGA 2 des Impôts.



Du côté de la Douane, les agents étaient présents.



La Solde était presque la seule administration fermée à notre passage hier.

MSM
Libreville/Gabon

L'APPEL au boycott et au durcissement de la grève lancé par la fédération des régies financières (Fesy-refaa) n'a finalement pas été suivi d'effet. Après trois mois de grève et conformément au protocole d'entente conclu avec

le gouvernement, les agents des régies financières ont, bel et bien, repris le chemin du travail dans leur très large majorité.

De la direction générale des Impôts au Bureau central des douanes du Port-môle, en passant par le Trésor public ou encore le bureau central des douanes de Libreville et

Owendo, l'heure était à la signature des fiches de présence.

« Depuis le matin, mes agents sont présents à leurs postes et ils travaillent. La preuve, j'ai reçu plusieurs parapheurs depuis que je suis arrivé », a déclaré le directeur général adjoint 2 des Impôts, Alain Bernard Mboussou. A la direction générale

des Douanes et des Droits indirects, près de 90 % du personnel étaient présents à leur lieu de travail. « Vous constatez par vous-mêmes que les agents sont à leur poste. Les parkings sont pleins. L'heure est à la reprise. Le gouvernement a respecté sa parole en procédant aux premiers versements. Ce qui a motivé les agents à reprendre

le travail », nous a confié un responsable à la direction générale des Douanes d'Oloumi. Cependant, certains agents ont avoué être à leur poste de travail pour la forme car, n'ayant toujours pas perçu leur dû. D'autres affirment avoir reçu juste la Prime spécifique d'incitation à la performance (PSIP) mais

disent être toujours dans l'attente du "Bonus". En attendant le désintéressement total de ces agents des régies financières, qui se poursuit toujours au Trésor public pour ceux payés sur bons de caisse, l'usager peut déjà se réjouir d'un retour progressif à la normale dans ces services cruciaux de l'Etat.

Régies financières

L'intersyndicale en campagne d'explication sur la trêve sociale

MSM
Libreville/Gabon

L'INTERSYNDICALE des régies financières (aile dite modérée) par la voix de sa secrétaire générale, Annick Medza Ondo, a annoncé dimanche dernier, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'explication, à partir de 4 octobre prochain, sur le protocole d'accord relatif à la trêve

sociale des personnels des régies financières de Libreville et de Port-Gen-til.

Au cours de cette rencontre avec les hommes des médias, la secrétaire générale de l'intersyndicale a exprimé sa satisfaction de voir le gouvernement respecter ses engagements en payant une partie de primes et bonus dus à ses agents, soit 8 milliards de FCFA. Elle a ainsi exhorté les autorités à mettre en œuvre toutes les autres clauses



La SG de l'intersyndicale des Régies financières, Annick Medza Ondo, face à la presse.

de ce protocole d'entente, en invitant tous les personnels des régies financières à se mobiliser autour de cette campagne

de présentation et d'explication du protocole. Selon le chronogramme arrêté à cet effet, du 4 au 6 octobre, les responsa-

bles de l'intersyndicale rencontreront, successivement, les agents du Trésor, ensuite ceux des Impôts et des Douanes. Cette tournée s'achèvera avec la présentation de la trêve sociale le 10 octobre aux agents du Trésor, Douanes, Impôts et Hydrocarbures au siège de l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep). « A cet effet, nous invitons l'ensemble des agents des régies financières à assister nombreux. Enfin, nous

notons avec satisfaction le respect du premier point de notre accord en date du 29 septembre 2017 et espérons qu'il en sera de même pour l'ensemble des autres points notamment, la mise en place du Comité bipartite de suivi de la trêve sociale sous quinzaine afin de poursuivre les discussions approfondies sur les modalités pratiques de l'accord et les différents problèmes organisationnels et fonctionnels des régies financières », a-t-elle conclu.

Banque gabonaise de développement

Les missions du nouvel administrateur provisoire

W.N.
Libreville/Gabon

NOMMÉ le 6 septembre dernier au poste d'administrateur provisoire de la Banque gabonaise de développement (BGD) pour une période de six mois renouvelable, Steeve-Saurel Legnongo a déjà un cahier de charges bien rempli. En effet, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) lui a assigné plusieurs objectifs précis.

Outre la gestion courante de la banque, il devra prendre toutes les mesures destinées à rétablir l'équilibre de l'exploitation, à l'exception des actes de disposition qui doivent requérir l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires.

S'agissant de la restructuration de la banque, le nouvel administrateur devra présenter dans les tout prochains mois à la Cobac un plan dans ce sens validé par l'assemblée générale des actionnaires.



Steeve-Sorel Legnongo, nouvel administrateur provisoire de la BGD.

En évaluant la situation financière de la BGD, Steeve-Saurel Legnongo devra aussi se prononcer sur les possibilités de poursuivre oui ou non l'activité, et ce dans un délai de deux mois.

Le cas échéant, il pourra déclarer la cessation de paiement après information préalable de la Cobac. S'agissant des émoluments du nouvel administrateur, l'article 6 de la décision dispose clairement que l'administrateur provisoire perçoit une rémunération

mensuelle forfaitaire, à la charge de la BGD. Cette rémunération est fixée par la Cobac sur proposition de son président, Abbas Mahamat Tolli, par ailleurs gouverneur de la BEAC. Ainsi, il urge pour le ministère de l'Economie d'accompagner, plus que jamais, le nouvel administrateur provisoire à mener à bien la lourde mission qui lui a été confiée par la Cobac, car il en va de la crédibilité de notre pays.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/10/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1744	1USD =	558,546	1 USD	575,303	CAC 40	03/10/2017	5 337,17
		CAD	1,4693	1CAD =	446,442	1 CAD	459,835	DOW JONES	03/10/2017	22 469,20
		JPY	132,5000	1JPY =	4,951	100 JPY	5,099			
		GBP	0,8842	1GBP =	741,882	1 GBP	764,138			
		CHF	1,1399	1CHF =	575,451	100 CHF	592,71			
		ZAR	16,0141	1ZAR =	40,961	100 ZAR	42,19			
		MAD	11,1231	1MAD =	58,972	1 MAD	62,26			
		CNY	7,8138	1CNY =	83,949	1CNY	86,47			
		KES	121,9300	1KES =	5,380	1KES	5,54			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
03 Octobre 2017: 55,66**

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>